



## Arrêt pendant 3 minutes de la ventilation de l'unité d'incinération de Centraco

**Le 30 mai 2024, Cyclife France a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) un non-respect d'un référentiel d'exploitation. A la suite d'une intervention de maintenance dans un atelier de l'usine de Centraco, la ventilation de l'unité d'incinération a été arrêtée pendant 3 minutes. Cette situation n'a pas causé de perte de confinement et est sans conséquence pour la sûreté, le public et l'environnement.**

Dans le cadre de ses activités, l'usine Cyclife France de Centraco (Codolet, Gard) réalise régulièrement la maintenance de ses équipements. Le 11 février 2024, lors de la remise en fonctionnement d'un tableau électrique après son entretien, un mauvais disjoncteur est manipulé, entraînant la coupure de la ventilation de l'unité d'incinération de Centraco. Cette situation a immédiatement été détectée par la salle de conduite et le disjoncteur remis en fonctionnement. La durée de la coupure d'alimentation de la ventilation a été de 3 minutes.

L'arrêt de la ventilation n'a pas eu d'incidence sur la sûreté du site, ni pour le public ou pour l'environnement. L'étanchéité du bâtiment a toujours été maintenue.

Cyclife France a déclaré le 14 février 2024 à l'ASN cet arrêt de ventilation comme un évènement significatif pour la sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES qui en compte 7. Après l'analyse approfondie de la cinétique des causes de l'évènement, des facteurs humains supplémentaires ont été identifiés mettant en évidence un non-respect d'un référentiel d'exploitation. Cyclife France a décidé de reclasser le 30 mai 2024 l'évènement au niveau 1 de l'échelle INES.

Les équipes de Cyclife France sont pleinement mobilisées pour mettre en place un plan d'actions approprié permettant d'agir sur l'ensemble des facteurs identifiés.